

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26219**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention "Droit de la santé"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 331 Santé, 332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend un parcours type « Droit de la santé et protection sociale » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Définition et/ ou mise en œuvre des objectifs du service de santé (santé publique, santé privée, médico-social) ou de son organisation
- Application et contrôle des règles de droit de la santé et de protection sociale
- Conseil aux entreprises et aux organisations en matière de droit de la santé et de la protection sociale
- Gestion des contraintes budgétaires en lien avec l'évolution qualitative des soins
- Définition et mise en œuvre des modalités de fonctionnement du service, de l'établissement ou de l'organisation
- Gestion des ressources humaines
- Coordination de l'activité en vue de la prise en charge des patients ou usagers et de la protection des personnes vulnérables
- Gestion des relations sociales dans l'entreprise
- Montage et suivi des dossiers de contentieux
- Actualisation des informations législatives et réglementaire en droit de la santé et de la protection sociale

Compétences ou capacités attestées

- Maîtriser l'organisation et les acteurs du système de santé et de la protection sociale
- Situer le système de santé et de protection sociale dans un contexte européen et international
- Mener en autonomie des analyses juridiques complexes dans le domaine du droit de la santé, du droit social et du droit de la protection sociale
- Appliquer la législation et les règlements aux dossiers, documents et situations concrètes dans les secteurs de la santé et de la protection sociale
- Gérer les relations de travail en intégrant la législation des métiers de la santé, du social et de la protection sociale
- Etablir et suivre le budget à l'échelle du service, de l'établissement ou de l'organisation
- Etablir une stratégie de prévention et de gestion des risques
- Etablir un dialogue avec ses interlocuteurs : administration des établissements ou organisations, praticiens de santé, usagers, organisations représentatives du secteur sanitaire, social, médical
- Prévenir et résoudre les litiges en interprétant le droit
- Gérer les contentieux et rédiger des accords
- Avoir une approche des responsabilités des acteurs de la santé
- Mobiliser des connaissances en droit pharmaceutique et en droit médical
- Se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Rédiger des documents juridiques

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre

adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

•Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- O - Administration publique
- Q - Santé humaine et action sociale
- S - Autres activités de services
- Types d'emplois accessibles :
- Juriste spécialiste des questions de santé
- Juriste conseil
- Juriste consultant dans des cabinets privés
- Responsable juridique des sociétés d'assurances et des mutuelles
- Chargé de mission en protection sociale dans le secteur public
- Consultant qualité dans le privé
- Responsable du contentieux
- Cadre juridique d'établissements privés
- Cadre des établissements sociaux et médico-sociaux dans le secteur privé
- Responsable de maison de retraite ou d'EHPAD dans le secteur privé
- Responsable d'établissements médicaux dans le secteur privé
- Cadre des syndicats de l'hospitalisation privé

Par ailleurs, de nombreux métiers sont accessibles sur concours avec le grade de Master (avocature, fonction publique).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1903 : Défense et conseil juridique

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Non concerné

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université Senghor d'Alexandrie (Egypte)

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 23 mai 2016 accordant l'Université Toulouse-I en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle/>

Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/master-m2-mention-droit-de-la-sante-parcours-type-droit-de-la-sante-et-de-la-protection-sociale-319296.kjsp?RH=1319186557727>

<http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/master-2-mention-droit-de-la-sante-parcours-type-droit-de-la-sante-et-de-la-protection-sociale-cycle-formation-continue-formation-a-distance--442997.kjsp?RH=1319186557727>

<http://www.usenghor-francophonie.org/Index.html>

[Université Toulouse 1 Capitole](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, la mention « Droit de la santé » était enregistrée sous la dénomination nationale « Droit public ».

Jusqu'en 2015, le parcours type « Droit de la santé et de la protection sociale » était enregistré sous la dénomination nationale mention « Droit public » spécialité « « Droit de la santé et de la protection sociale ».

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31492

Certification précédente : Domaine Droit, Economie, gestion Mention Droit public Spécialité Droit de la santé et de la protection sociale